

# Je vais avoir une radiothérapie pour traiter mon cancer de la prostate

**Le site du Docteur Guy LE GOAS**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/guy-legoas](http://www.docvadis.fr/guy-legoas)



Validé par

le Comité Scientifique Oncologie

**Le cancer localisé de la prostate peut bénéficier de plusieurs types de traitement dont la radiothérapie.**

## **Je dois suivre une radiothérapie : quel en est le principe ?**

La radiothérapie vous est proposée parce que votre cancer est bien localisé au niveau de votre prostate ou à proximité immédiate de la prostate. Il s'agit d'un traitement local de la tumeur dont la technique consiste à diriger vers votre prostate des rayons produits par une source radioactive externe, qui détruisent les cellules cancéreuses.

## **Comment se déroule une radiothérapie ?**

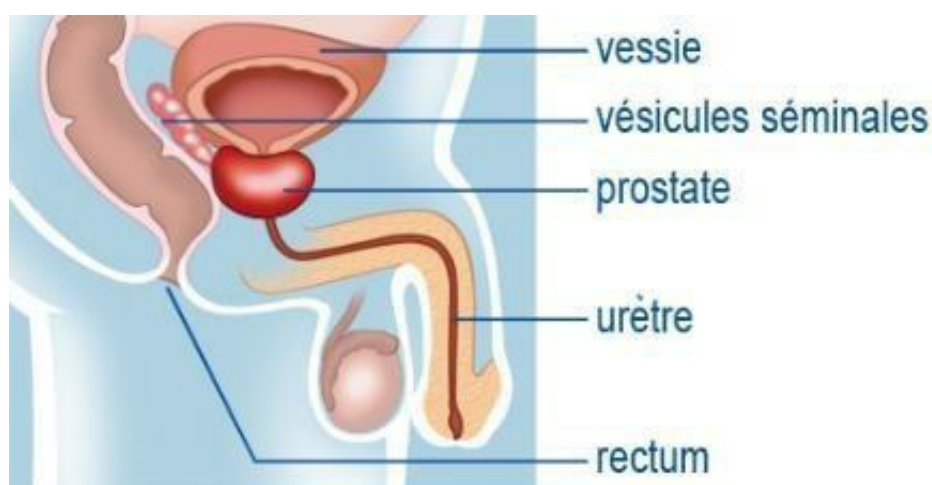
Un scanner permet d'établir précisément la zone à irradier. Le repérage est parfois matérialisé au moyen de trois points tatoués sur le ventre, afin de garantir la finesse du réglage de l'irradiation et de protéger ainsi les organes adjacents. Ce traitement est pratiqué par un spécialiste. L'irradiation est obtenue en une trentaine de séances. Aucune hospitalisation n'est nécessaire. Généralement, il vous sera proposé de faire une séance par jour, 4 ou 5 jours par semaine pendant 7 ou 8 semaines. Chaque séance ne dure que quelques minutes, et elle n'est pas douloureuse.

## **Quelles peuvent être les conséquences de ce type de traitement ?**

Durant l'irradiation, une petite partie de votre vessie et votre rectum sont également irradiés, mais à faible dose.

La technique consiste à diriger les rayons vers votre prostate

Cependant, cette irradiation peut provoquer, après quelques semaines de traitement, des envies d'uriner plus fréquentes, des sensations de brûlure ou de blocage lorsque vous urinez. Vous pouvez aussi remarquer du sang dans vos urines. Vous pouvez aussi avoir des sensations de brûlure en allant à la selle, voir apparaître des hémorroïdes, des selles un peu glaireuses et la diarrhée. Tous ces signes disparaissent en général quelques semaines après l'arrêt de la radiothérapie. Pendant toute la durée du traitement, vous aurez une consultation hebdomadaire de surveillance. Des médicaments pourront vous être proposés pour améliorer et diminuer ces symptômes. Si ces symptômes persistent plusieurs mois après la fin de la radiothérapie, n'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant. Il existe également un risque d'impuissance qui survient en général progressivement. Là aussi, n'hésitez pas à en parler avec votre médecin qui pourra vous proposer des médicaments efficaces pour traiter ce type de problème.



*La technique consiste à diriger les rayons vers votre prostate*

## **Pourquoi ai-je un traitement par hormones ?**

Si votre cancer était, initialement, localement étendu, le traitement par hormones peut être associé à la radiothérapie et poursuivi quelques années après la fin des séances de radiothérapie.

## **J'ai un cancer de la prostate, mais aucun traitement, pourquoi ?**

Certains cancers de la prostate évoluent très lentement, sans provoquer de symptômes gênants. Dans ce cas, une simple surveillance de l'évolution du cancer est envisagée. En fonction de l'évolution de votre tumeur, un traitement pourra vous être ensuite proposé.

Il existe souvent plusieurs solutions pour une même situation. Les différents traitements ont leurs

avantages et leurs inconvénients. Après discussion avec votre médecin, la décision finale sera concertée et dépendra :

- de paramètres médicaux liés à votre cancer et à votre état de santé,
- de vos attentes et de vos préférences.